

l'écho des Écrins

LE JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATIONAL - PRINTEMPS-ÉTÉ 2015 - N° 40

édito

Un patrimoine vivant à partager

Plus que tout autre, le paysage n'est-il pas notre premier patrimoine ? Convaincu de la valeur, mais aussi de la fragilité de ses paysages, le Parc national des Ecrins a choisi ce thème pour fédérer nombre des actions de sa nouvelle charte.

Habitants, visiteurs, montagnards, contemplatifs, agriculteurs, aménageurs professionnels ou néophytes jeunes ou aînés, chacun d'entre nous développe, selon son histoire, sa culture et ses pratiques, sa propre perception du paysage...

Souvent confronté à une géographie spectaculaire, le paysage recèle toutes les traces des pratiques antérieures et se transforme par nos actes et nos usages quotidiens... L'originalité de l'opération "Motif paysage", initiée par le Parc National des Ecrins, en partenariat étroit avec les CAUE de l'Isère et des Hautes-Alpes, et les services de l'Etat des deux départements, consiste avant tout à favoriser les échanges entre acteurs, à partir de rencontres sur sites.

Comment éviter la banalisation de nos paysages ? Distinguer les paysages exceptionnels des paysages plus ordinaires ? Tenter d'évaluer, avant d'agir, les impacts de nos projets, quelles que soient leurs échelles ? Comment intervenir de manière plus respectueuse et réversible sur nos territoires, en limitant au maximum les atteintes environnementales ?

Pour limiter les appréciations trop subjectives et construire des approches partagées, des sites représentatifs des principales typologies de paysages ont été choisis. De nombreux partenaires ont ainsi pu participer à des ateliers, croiser leurs regards, échanger, remettre en cause leurs a priori et construire la base d'un outil vivant destiné à accompagner, au bon moment et dans le dialogue, les évolutions de nos paysages.

La méthode semble efficace : les points de vue se sont rapprochés, les envies de faire vivre cet outil en invitant, via le Parc, les initiateurs d'un projet. Les expériences des ateliers sont d'ores et déjà capitalisées et viennent compléter les impressionnantes ressources du Parc, constituées au fil des années... Alors, n'hésitez plus, invitez les partenaires "Motif paysage" pour échanger, imaginer, pour que nos projets deviennent des cadeaux offerts à nos paysages collectifs...

Serge Gros

directeur du Conseil d'architecture et d'urbanisme (CAUE) de l'Isère

Paysages et usages



La charte en actions p.4



Soutenez le Parc p.5



Rando-Écrins : L'appli mobile et une vidéo p.6



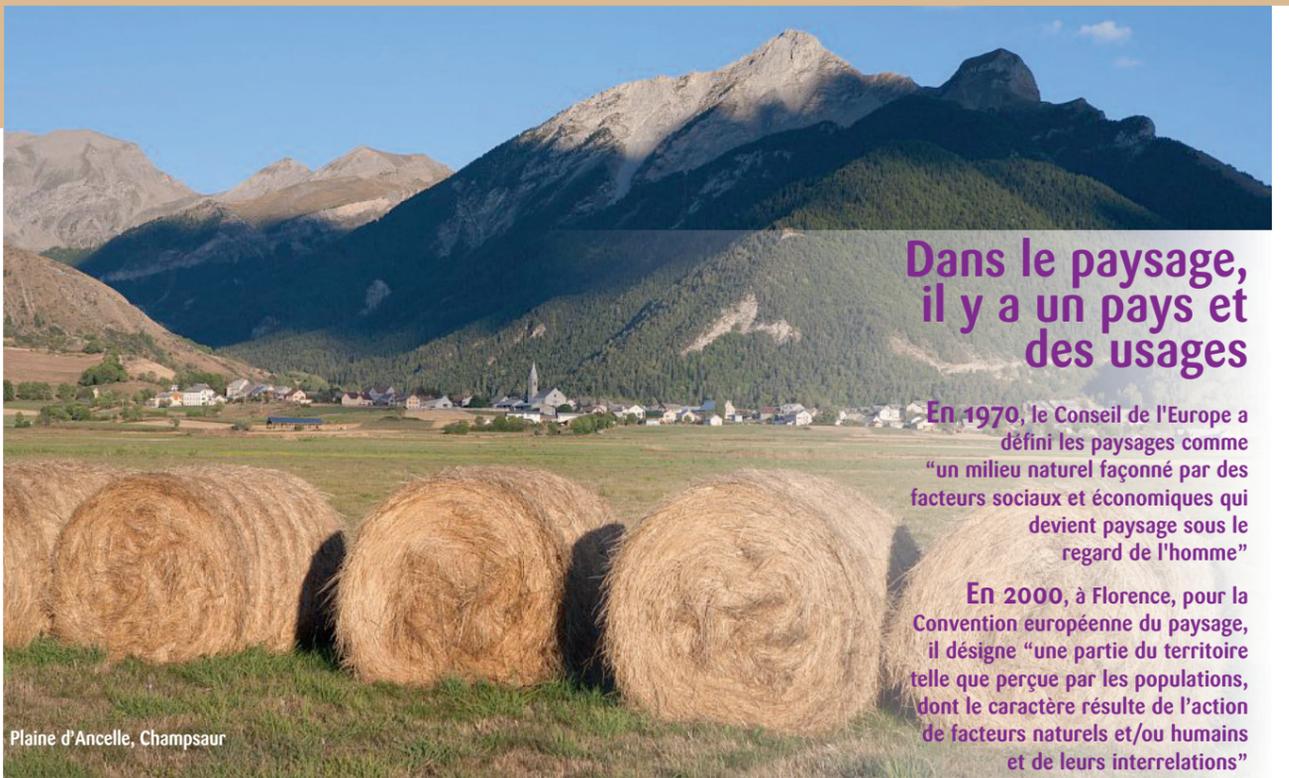
La marque des Parcs nationaux p.7



Repères dans les fleurs jaunes p.12



Derrière le paysage, chacun voit le clocher de son église. C'est une notion que tout le monde comprend mais qui a pour chacun une signification différente selon le point de vue ou le niveau d'observation. Pour le scientifique, le paysage est un support de connaissances et d'analyse des milieux, à différentes échelles. Pour des aménageurs et dans les documents d'urbanisme, c'est un vecteur d'analyse et un élément d'appréciation de la qualité des projets. Pour les habitants, c'est la toile de fond, le cadre de leur vie quotidienne... et la carte postale que les acteurs du tourisme valorisent pour des milliers de visiteurs. Autant de perceptions et d'approches qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer.



Plaine d'Ancelle, Champsaur

Dans le paysage, il y a un pays et des usages

En 1970, le Conseil de l'Europe a défini les paysages comme "un milieu naturel façonné par des facteurs sociaux et économiques qui devient paysage sous le regard de l'homme"

En 2000, à Florence, pour la Convention européenne du paysage, il désigne "une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations"

Paysages et usages

Le paysage des Écrins, structuré par son caractère alpin, constitue indiscutablement un bien commun précieux, en perpétuelle évolution. Les boisements et les villages en Valbonnais, les terrasses agricoles autour de Serre-Ponçon ou de La Grave, les bocages de Bourg d'Oisans et du Champsaur... Pour chaque vallée des Écrins, on peut citer les éléments forts du paysage et de la singularité du lieu.

Mais on constate aussi la "banalisation" de certaines entrées de villages, des constructions parsemées qui grignotent les prés tandis que d'autres espaces délaissés par l'agriculture sont colonisés par la forêt, des terrasses et murets qui s'écroulent, des clapiers qui disparaissent... C'est ainsi que les paysages se transforment, imperceptiblement mais de façon irrémédiable. Atlas du paysage, plan-paysage, Plan local d'urbanisme et autre Schéma de cohérence territoriale... Les démarches multiples autour du paysage montrent bien la prise de conscience de son importance dans l'aménagement du territoire.

Dans la charte du Parc national des Écrins, le paysage est abordé dans toutes les grandes orientations, que ce soit pour l'acquisition des connaissances, la gestion du territoire et du cadre de vie, la valorisation des patrimoines et l'accueil des visiteurs... Au Parc comme ailleurs, chacun en a sa propre représentation !

Après la cartographie et l'inventaire exhaustif des milieux du parc national des Écrins, un travail novateur de suivi des écosystème, par échantillonnage, est réalisé. Des photo-constats et l'analyse des photo-aériennes apportent des éléments de diagnostic complémentaires. Ces travaux viennent alimenter les adaptations locale de la trame verte et bleue, mesure-phare du Grenelle de l'environnement, qui vise à préserver les continuités écologiques et la biodiversité.

Initiatives & vocabulaires

Atlas du paysage : chaque département a le sien. Dans les Hautes-Alpes, une version en cours d'actualisation se veut prospective en mettant l'accent sur les principaux enjeux du département.

Plan paysage de Serre-Ponçon : centré sur le lac, il s'est fixé comme objectif principal de traiter de la loi littoral par une approche paysagère et concertée.

Trame verte et bleue : issue du Grenelle de l'environnement, cette mesure vise à renforcer les continuités écologiques et la biodiversité via des schémas régionaux de cohérence écologique.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLU : Plan Local d'Urbanisme
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
STAP : services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (bâtiments de France)

comme on a pu le faire par exemple sur le bocage du Champsaur" indique Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national.

Des ateliers autour des paysages

Comment partager ces connaissances et les réflexions avec les décideurs et les aménageurs ? De fait, ce sont les collectivités locales ou leurs groupements qui détiennent la compétence dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace (carte communale, PLU, SCOT).

Pour les communes adhérentes à la charte et les structures intercommunales concernées, le Parc national est un partenaire dans les projets d'aménagement de l'espace public, pour l'élaboration des documents d'urbanisme, la restauration de bâtiments... Une démarche d'atelier paysages a été expérimentée en 2013 et 2014. Elle consiste à réunir, sur le terrain, différents acteurs (architectes, écologue, urbanistes...), des services de l'État, des CAUE et des collectivités (techniciens, élus) amenés à intervenir dans ce domaine.

Mise en place par le Parc national, « la méthode doit permettre une meilleure prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement ou la gestion d'un espace » résume Frédéric Sabatier. Urbaniste au service aménagement du Parc national des Écrins, il a coordonné les ateliers avec l'appui du CAUE de l'Isère et de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) missionnée pour ce projet.

Fruit de ce travail, un guide-pratique a été édité. Des outils et l'amorce d'une vision commune encore en construction.



L'entrée d'un village, sa traversée, l'implantation d'une zone d'activité, la construction d'une route ou de lignes électriques... Autant d'éléments qui s'inscrivent dans le paysage.

< Entraigues, Valbonnais

À propos des lignes électriques dans la haute-Durance

Concernant le projet de ligne électrique entre Gap et le col du Lautaret, porté par RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité, la question du positionnement de l'établissement dans ce projet s'est posée. Très en amont du projet, le Parc national a été associé à des réunions techniques pour transmettre des informations et données naturalistes ou paysagères. Le projet prévoit l'enfouissement ou l'effacement de lignes existantes mais aussi la construction de lignes aériennes à haute-tension sur une partie de l'aire d'adhésion du Parc. Lors de l'élaboration de la charte, en 2011, le bureau du conseil d'administration du Parc national a considéré que, sur un plan juridique, l'établissement n'avait pas à intervenir sur un projet en aire d'adhésion, mais qu'il pouvait se posi-

tionner en appui aux maîtres d'ouvrage "en vue d'une meilleure intégration paysagère des lignes téléphoniques et électriques, tant pour les sites antérieurement équipés que pour les projets émergents". Interrogé l'année suivante sur l'enfouissement des lignes, les positions exprimées ne permettant pas d'afficher un consensus, le bureau n'a pas émis d'avis. À ce jour, de nouvelles étapes décisionnelles ont été franchies : les six projets constituant le programme de rénovation sont déclarés d'utilité publique.

La société RTE travaille sur les mesures au titre de la réglementation sur les espèces protégées éventuellement atteintes. L'appui du Parc national est sollicité sur ce point spécifique, en l'occurrence essentiellement les rapaces.

La biodiversité des paysages

Richard Bonet, service scientifique du Parc national des Écrins



L'écologie du paysage, c'est comprendre ce qui se passe, en lien avec les sociétés. Ce qui est important c'est de se faire une idée de la trajectoire d'un paysage, savoir comment la végétation va évoluer, en fonction de ce que l'on décide de faire, en terme d'urbanisme, d'activités et de pratiques. La diversité de paysages et d'usages est garantie d'une mosaïque de milieux, favorable à la biodiversité.

Des paysages dans l'exploitation forestière

Lionel Mazoyer, ONF des Hautes-Alpes (bois et développement)



Le bois est une ressource naturelle et renouvelable. Son exploitation, surtout en montagne, nécessite des interventions (coupe, route, traine, trouée) qui peuvent avoir un impact visible. Dans les plans d'aménagement forestiers, on prend aussi en compte l'exposition au regard, avec des outils différents selon les enjeux. (...) Si la forêt "gagne", c'est parce que l'agriculture s'arrête. Parfois, une coupe peut apporter une ouverture et une lumière qui est appréciable pour les visiteurs.

Prendre en compte les paysages dans les aménagements

Frédéric Sabatier, urbaniste, Parc national des Écrins

C'est au moment de la conception d'un projet d'urbanisme ou d'aménagement que l'on doit prendre en compte le lieu, le paysage. Ce qui est complexe, c'est de parvenir à conjuguer les différents motifs paysagers que l'on peut identifier, comprendre et recomposer le rôle de chaque motif pour définir un équilibre. L'intégration paysagère, réalisée a posteriori, ça ne fonctionne pas.

Quel avenir pour les terrasses ?

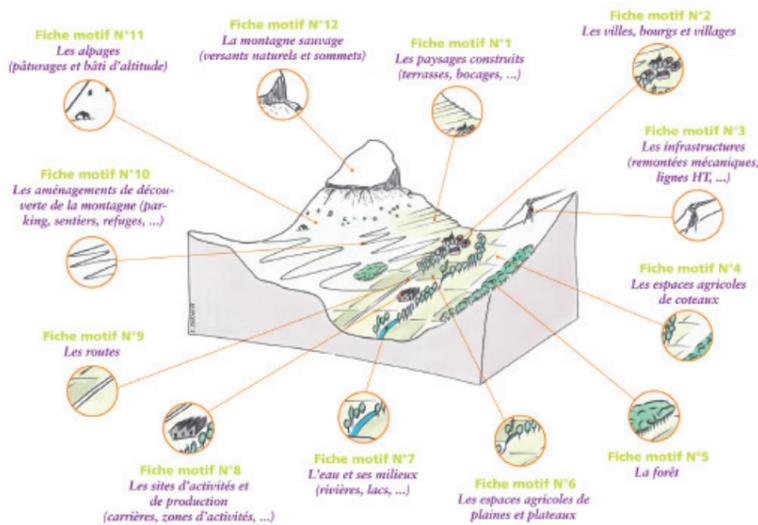


Terrasses, bocages, murets, clapiers, canaux, vignes... : les mains des paysans ont façonné depuis des siècles les paysages des Écrins. Depuis le milieu du siècle dernier, avec la déprise agricole, ces espaces sont peu à peu abandonnés et le paysage s'est progressivement modifié.

Dans le Parc national des Écrins et les Parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies Provençales, une étude a été réalisée par Étienne Charles dans le cadre d'un travail de Master. Le diagnostic est sans appel : si rien n'est réalisé dans les prochaines années, la reconquête de ces paysages deviendra illusoire et quasi-impossible. Leur disparition aura des conséquences en termes de qualité des paysages, de biodiversité, d'économie touristique et agricole (embroussaillage, dégradation des prairies de fauche...) et d'augmentation des risques naturels (incendies, glissements de terrains, chutes de pierres, avalanches...) Les conditions à réunir pour la préservation des paysages de terrasses s'appuient sur une volonté locale forte et la mobilisation de financements. La pérennité des actions repose sur la présence d'une activité agricole adaptée, avec la prise en compte des blocages liés au foncier, l'aide à la mécanisation et à l'entretien des accès.

Des ateliers de terrain pour un guide-pratique

Un paysage est un puzzle : il est constitué de l'imbrication de plusieurs motifs naturels et culturels qui coexistent, se superposent et dialoguent. Les pièces du puzzle ne sont pas figées. Elles bougent, modifiant des paysages que l'on peut croire immuables.



L'atelier paysage du Parc national des Écrins a permis de rassembler d'autres services et partenaires pour concevoir un outil d'observation et d'analyse qui croise les regards et les points de vue. C'est, lors de visites de terrain qu'un "guide pratique" s'est construit : une "boîte à outils" nourrie des échanges entre les participants autour de cas concrets. Ce travail collaboratif, avec les élus, les acteurs du territoire, des agents du Parc et les organismes concernés s'inscrit pleinement dans les orientations de la charte du Parc national et de son ambition de préserver le caractère du massif.

Les 12 motifs du paysage

Les fiches décrivent chacun des 12 motifs paysagers repérés dans le parc national des Écrins. Elles soulignent les enjeux et les dynamiques d'évolution à prendre en compte... en amont des projets. Pas de solution toute faite, mais des clés de lecture qui permettent d'identifier les questions à se poser et à approfondir, le cas échéant, avec les équipes du Parc national.

Qu'est ce qu'un motif ?

Route, forêt, village, cours d'eau, plaine agricole... Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de la nature et/ou de l'homme. Les unités paysagères sont constituées de l'imbrication de plusieurs motifs.



Comment prendre en compte le paysage, c'est-à-dire les lieux que nous habitons ou parcourons, dans les projets d'aménagements et plus globalement la gestion du territoire ? Une journée "paysage" était organisée par la préfecture des Hautes-Alpes en octobre dernier qui a réuni près de 80 personnes. Le projet "MOTIF paysages" du Parc national et son guide pratique de terrain y ont été présentés.



Puy Sanières Echanges de regards sur la commune

Une expérience d'atelier paysage réalisée à Puy Sanières a permis à l'équipe municipale de faire émerger les questions à approfondir dans le cadre du futur PLU.

Jun 2014. A l'invitation du Parc national des Écrins, le maire, les adjoints, des conseillers et des membres de la commission environnement se retrouvent aux côtés des représentants de différents services ou organismes concernés par l'urbanisme : DREAL, DDT, CAUE, Parc national... Une agence spécialisée en urbanisme (AURG) anime les échanges. "L'ambiance était conviviale et les participants ont bien échangé" commente Frédéric Amoux, 1er adjoint. Avec Michel Maraval, 2^e adjoint, et René Mouret, conseiller municipal, ils gardent en mémoire la vision des uns et autres qui a pu s'exprimer ce jour-là.

Un conseil municipal ne se donne pas toujours le temps d'aller comme cela sur le terrain, pour discuter concrètement des paysages de la commune. "C'est la première fois que l'on faisait cela, et on va recommander pour notre PLU". L'échange avec les services concernés par l'urbanisme, dans un contexte "gratuit et hors réglementaire" est enrichissant également. "On a mis le doigt sur certains éléments de patrimoine (fours, chemins, cabanes, murets...) que l'on souhaite conserver, sur l'attention à porter aux entrées de village ou la manière d'identifier un centre..." La volonté de conserver le caractère agricole de la commune



fait consensus. "Mais cela nous a ouvert les yeux sur des sites potentiels pour des constructions, sans nuire à notre idée principale".

"Ce type de journée est l'occasion de faire émerger des questionnements, comme sur la possibilité d'introduire ou non des éléments d'architecture contemporaine"... Des débats à poursuivre, "en gardant à l'esprit que le PLU ne doit pas être un carcan réglementaire mais la transcription de nos sensibilités".

En parcourant le territoire, guidé par un questionnaire, le groupe réalise une mini-enquête. Les premiers constats et enjeux se dégagent. Les échanges ont continué ensuite à la mairie, autour d'une projection de photos.

Organiser un "atelier paysages" !



C'est ce que propose le Parc national des Écrins aux communes adhérentes à la charte et aux structures intercommunales concernées.

Il s'agit de favoriser la concertation sur des documents d'urbanisme, des projets d'aménagement de l'espace public, de restauration de bâtiments... Réfléchir à plusieurs et partager les expériences est souvent très efficace. Organiser un "atelier paysages" permet de bénéficier de l'expertise d'organismes spécialisés et d'échanges pour repérer les enjeux et dégager, ensemble, des pistes d'actions.

Contact : Frédéric Sabatier Parc national des Écrins, tél. 04 92 40 20 52

Besse-en-Oisans Faire vivre un village et un site "classés"

Avec persévérance, les élus et les habitants se sont donné un cadre précis pour mener à bien des projets d'aménagements préservant le caractère architectural et paysager de leur commune qu'ils souhaitent vivante et accueillante.

Les constructions en maçonnerie de pierres apparentes et la structure préservée du village de Besse-en-Oisans en font un site de visite incontournable. Ce village de caractère est inscrit au titre des sites et paysages. Son maire, Jean-Rémy Ougier, ne regrette pas ce classement. « Les maisons avaient été abandonnées, certaines étaient détruites. Depuis une quinzaine d'années, elles sont rénovées ou reconstruites par les descendants qui reviennent dans les maisons familiales ». L'attachement au village et la volonté d'en conserver les qualités architecturales très marquées font consensus. Une satisfaction pour la municipalité qui s'efforce de rassembler les conditions pour « continuer à vivre ici, faire venir de nouveaux ménages et faire profiter de notre patrimoine ». La cure a été réaménagée avec 4 logements en location. Deux autres ont trouvé place, ainsi qu'une salle polyvalente, dans l'ancienne école. La scolarité des enfants est organisée en



Un village "inscrit" et un site "classé" : des mesures fortes pour des paysages préservés.

regroupement avec les communes de Mizoën et du Freney. Si l'essentiel des maisons reste occupé seulement pendant les vacances, le nombre d'habitants recensés (144) a légèrement augmenté et des activités économiques fonctionnent toute l'année : l'épicerie-tabac-restaurant, la boulangerie artisanale et sa « tourte de Besse », un gîte d'étape, un hôtel-restaurant... La « maison des alpages », centre d'interprétation du pastoralisme, est un pôle d'intérêt important pour l'activité touristique, reflet d'une activité pastorale encore très présente. Pour mener à bien le Plan local d'urbanisme (PLU), il a fallu prendre en compte les mesures de protection du village et, en parallèle, élaborer son Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Les compétences de nombreux partenaires (CAUE, DDT, Parc national...) sont une richesse et un soutien mais les démarches administratives sont complexes. « Il fallait en passer par là » résume le maire.



« Cela nous a permis de bien définir les règles d'une restructuration paysagère et patrimoniale de Besse ». De longues années d'études et de concertation pour « définir les zones de constructions nouvelles au mètre près » mais aussi créer une zone agricole. Plus haut, il s'agit de gérer du mieux possible les 4700 ha d'alpages et une dizaine de cabanes, en partie sur le plateau d'Emparis. Ce site a été classé, mettant un frein aux velléités de liaison entre les grandes stations de l'Oisans. « Besse, ce ne sera pas les Deux Alpes » : Jean-Rémy Ougier en est conscient et souhaite valoriser le cadre de son village. « On attend toujours des compensations » regrette-t-il néanmoins, « au-delà l'idée de la Maison des Alpage, réalisée par nous-même ».

L'architecte des bâtiments de France, l'architecte-conseil du CAUE et le Parc des Écrins sont présents dans le quotidien de la commune. Les relations sont désormais bien rodées. Fin 2015, après des études poussées pour assurer sa qualité paysagère, les travaux d'un parking tant attendu pour accueillir les visiteurs, devrait pouvoir enfin commencer à l'entrée du village !

Plateau de Charnières Étude de cas



Le maintien de l'activité agricole, la gestion de la fréquentation touristique, la préservation de la biodiversité et notamment des prairies de fauche, l'avancée du mélézin, l'embroussaillage, la détérioration des clapiers...

Le site est un concentré d'enjeux et de questions en termes d'évolution des paysages. Un atelier a eu lieu sur le site, nourri des échanges entre des urbanistes, paysagistes, agents du Parc, spécialistes de l'agriculture, de la flore et de l'aménagement du territoire. Parmi les enjeux, le maintien de la fauche et de la diversité paysagère sont en lien avec la viabilité de l'exploitation agricole. La restauration d'éléments construits (clapiers, murets...), et des interventions sur la ripisylve et le mélézin sont notamment proposés. Ce premier diagnostic et les actions envisagées, confrontés aux besoins de l'agriculteur et aux projets de la commune, sont une phase préalable indispensable pour des interventions qu'il s'agira de financer.

Deux expositions à la Tour Brune à Embrun

A découvrir cet été dans ce lieu dédié aux paysages

- Une exposition de photographies en grand format dédiée aux paysages des Écrins, légendées par leurs auteurs, tous agents du Parc qui évoquent le moment de leur prise de vue.
- La présentation des "Motifs" qui composent les paysages des Écrins, leurs évolutions et les enjeux qui y sont liés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Changement de présidence à l'automne

Bilan d'activités, questions budgétaires et financements des projets à venir : des questions "habituelles" depuis près de 14 ans pour Christian Pichoud qui présidait, le 27 février dernier, son dernier conseil d'administration. Il a

été chaleureusement remercié pour son engagement au service du Parc national dans un esprit de rassemblement. **Christian Pichoud** a salué le travail conduit en lien avec les membres du conseil d'administration et avec le personnel pendant la durée de son mandat. Lors de cette séance, un hommage a été rendu à Jean-Yves Dusserre, président du Conseil général des Hautes-Alpes et à Serge Aubert, membre du Conseil scientifique, qui nous ont quittés. Le mandat des conseillers généraux nommés à ce conseil a pris fin avec les élections départementales. Le Conseil d'administration doit être renouvelé à l'automne 2015.

CONSEIL SCIENTIFIQUE



Renouvellement et continuité

Marie-Hélène Cruveillé est reconduite à la présidence de cette instance qui apporte au Parc national conseils et avis sur de nombreux sujets.

En partie renouvelé et composé de 24 membres couvrant les divers domaines de la connaissance au Parc national, le conseil scientifique est en route pour un mandat de six années. La présidente sera assistée par trois vice-président(e)s : Florence Mocci, Jean-Marie Gourreau et Jean-Pierre Legard. Elle a remercié les membres du conseil de la confiance qu'ils lui accordent et souligné qu'elle souhaite continuer à favoriser une manière de travailler très largement collégiale.

LA CHARTE EN ACTIONS



En douze pages, un document présente et illustre par des exemples concrets le programme d'actions 2014-2016.

La charte exprime un projet de territoire dont l'objectif est de fédérer l'ambition des communes, des professionnels et des habitants pour une montagne vivante et accueillante. Elle est

mise en œuvre concrètement au travers des programmes d'actions triennaux définis par l'ensemble des partenaires.

Dans le premier programme 2014-2016, les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs de l'aire d'adhésion pour les trois années à venir. Elles sont portées par le Parc national ou par des collectivités locales, des structures socio-professionnelles ou des associations. Ces actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie, de l'économie locale et à la préservation des patrimoines : rénovation des fours de villages, accompagnement des plans locaux d'urbanisme, interventions auprès des scolaires, suivi des alpages, aides agro-environnementales... Dans certains cas, le Parc national assure la maîtrise d'ouvrage. Pour d'autres projets, il intervient comme partenaire technique, partenaire financier ou simplement en qualité de personne publique consultée.

Le partenariat entre le Parc et les communes adhérentes est formalisé dans des conventions d'application de la Charte.

Vous pouvez télécharger le document "La charte en actions" sur le site internet du Parc national des Écrins.

Nouvelles adhésions avant fin 2015

Dans le cœur du parc, la charte confirme la mission de protection et de gestion conservatoire en précisant la réglementation applicable. En dehors du cœur, l'établissement du Parc national concentre désormais ses efforts et ses appuis sur le territoire des communes adhérentes. Actuellement, 46 des 59 communes de « l'aire optimale d'adhésion » ont adhéré à la charte de l'établissement. Le cœur du parc national ajouté au territoire des communes adhérentes constitue un espace de 234 000 ha et compte 28 500 habitants.

Les 13 communes qui n'ont pas adhéré à la charte lors du premier vote en 2013, ont la possibilité de rejoindre l'espace du Parc national des Écrins en délibérant en faveur de la charte et de son projet de territoire avant le 28 décembre 2015.

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL



Cette instance du Parc national était réunie en assemblée plénière, à Ancelle, le 15 décembre dernier.

A l'écoute de la société civile

La réactivation du Conseil économique social et culturel (CESC) du Parc national passera par la création de commissions thématiques ouvertes, pour favoriser les échanges, l'analyse et l'innovation, au service du Conseil d'administration.

La mobilisation du plus grand nombre. Telle est l'ambition affichée et affirmée pour le Conseil économique social et culturel (CESC) du Parc national des Écrins. Créé par la loi de 2006 sur les parcs nationaux, il rassemble des représentants des forces vives du territoire : élus, socio-professionnels, habitants, associations... Pierre-Yves Motte, président de cette instance depuis sa création, est convaincu de l'intérêt de "profiter de la générosité et de la matière grise du territoire, d'impliquer la société civile dans un fonctionnement simple et lisible". Après avoir fortement contribué à l'élaboration de la charte, le CESC va désormais s'impliquer dans les différentes thématiques de l'action du Parc national.

Si vous souhaitez participer aux travaux de l'une des commissions, contactez Emmanuelle Brancz tel 06 21 30 48 81 emmanuelle.brancz@ecrins-parcnational.fr

EN COULISSES : DÉPARTS



Jean-Pierre Nicollet a quitté le Parc national à la fin de l'année 2014... aux termes de 40 ans d'une carrière évolutive. Garde-monteur à Champoléon, il rejoint ensuite l'Oisans dont il devient le chef de secteur en . Neuf ans plus tard, il retrouve sa vallée d'origine, le Valbonnais. En 2008, alors que la charte se prépare, il s'engage dans les missions de partenariat-développement local et coordonne les actions en matière de sport de nature, dont la convention "escalade". *Anne-Lise Macle, au sein du service communication, prend la suite de Jean-Pierre pour les missions Refuges/Sports de nature.*



Figure marquante de la communication au Parc national des Écrins depuis 1978, **Claude Dautrey** a pris sa retraite au mois de décembre dernier. La création du dispositif d'accueil des maisons du Parc, une forte politique éditoriale et la volonté de rapprocher l'art et la nature pour témoigner du caractère du massif comptent parmi les axes de son action à la tête du service communication pendant 34 ans, avant de coordonner plus spécifiquement les missions de pédagogie et de culture.



Garde-monteur aux Écrins depuis 1984, **Hervé Varreau** vient tout juste de prendre sa retraite. Il était en Oisans depuis 1997 après avoir occupé des postes à La Chapelle en Valgaudemar, Orcières, La Grave et Le Monétier-les-Bains.



Marcel Baisset est en retraite depuis le mois d'avril. C'est en 1977 qu'il a commencé comme garde-monteur en Vallouise, dont il était originaire, puis à Villar d'Arène et à Réallon. Devenu technicien de l'environnement en 1990 dans l'Embrunais, il rejoint ensuite le Briançonnais avant de retrouver la Vallouise, bouclant une carrière qu'il a vécue avec un quotidien en phase avec ses passions.



Bernard Christol a pris sa retraite depuis l'été dernier. En 1995, il venait du Parc national des Pyrénées quand il est arrivé comme du secteur de l'Oisans, avant de rejoindre le Briançonnais en 1999 où il a terminé sa carrière.



Changement de tropique pour **Gilles Farny**, chargé de mission "faune" au service scientifique depuis 2000. Depuis le mois de novembre, il a rejoint le Parc amazonien de Guyane, comme chef de secteur à Maripasoula. Il est remplacé par **Ludovic Imberdis**, technicien patrimoine du secteur Valgaudemar, depuis le mois d'avril.



Yves Baret, architecte du Parc depuis 1995 et chef du service aménagement depuis 2007, quitte lui aussi les Écrins et la métropole pour rejoindre le Parc national de La Réunion. Nul doute que les notions d'architecture de cueillette, de réversibilité et autres savoir-faire d'un paysage construit s'adapteront aux problématiques montagneuses des Hauts de l'île.

MOUVEMENTS ET RÉORGANISATION

Justine Coulombier, chargée de mission Natura 2000 en Oisans-Valbonnais a quitté ce poste à la fin de l'année 2014. C'est **Laure Vuinée** qui animera la mission à partir de juillet, après **Manon Garnier** qui appuiera alors le secteur sur questions de prédation. **Thierry Maillet** a pris la suite de Marcel Baisset au poste de technicien patrimoine de Vallouise.

Le poste de chef de secteur qu'il occupait est désormais assuré par **Hélène Quellier**, également chef de secteur du Briançonnais depuis août 2014. Comme prévu dans le cadre de la réorganisation, les deux secteurs sont fusionnés mais les deux implantations sont conservées. Après plusieurs contrats en renfort ou pour des remplacements, **Sylvie Joubert** intègre le secrétariat général pour suivre plus particulièrement les questions de personnels et de formations. Elle remplace **Rose-Marie Pereira** qui, depuis cet automne, occupe d'autres missions dans la région lyonnaise.

Annick Martinet prend en charge le suivi des autorisations et des missions de police.

Le secrétariat du Briançonnais, avec un appui à l'accueil de la maison du Parc a été assuré par **Hélène Bourgès** pendant un an. Depuis le mois de mai, le poste est occupé par **Catherine Gosselin**.

Vincent Piétri est responsable des questions informatiques au sein du pôle SI (système d'information) depuis l'été 2014.

Pour remplacer Afef Vincent en congé formation, c'est **Frédéric Vaillant** qui assure le secrétariat et l'accueil à la maison du Parc du Valgaudemar depuis la mi-décembre.

Pour les questions agricoles, **Agnès Thiard** remplace actuellement Muriel Della-Vedova. Sur cette mission, un renfort va être apporté par **Marion Digier**, jusqu'alors technicienne patrimoine dans le Valbonnais qui va rejoindre le siège du Parc national à Gap.

SOUTENEZ LE PARC NATIONAL



« Un paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des fleurs et des bêtes. Ici, on marche, on grimpe, on respire, on regarde, on écoute le silence, on entend vivre la nature en toute liberté. » - Gaston Rebuffat, Le Massif des Écrins

En choisissant de donner pour un domaine particulier de l'action du Parc national ou bien pour l'ensemble de ses missions en faveur de l'environnement, vous participez à la protection de toutes ses richesses et à leur mise en valeur !

Outre la recherche de co-financements sur des programmes auprès des instances européennes, nationales, régionales, départementales, l'établissement du Parc national tente de diversifier ses ressources par les appels aux dons (voir sur le site internet, la rubrique Soutenez le Parc) et en recherchant le soutien de mécènes.

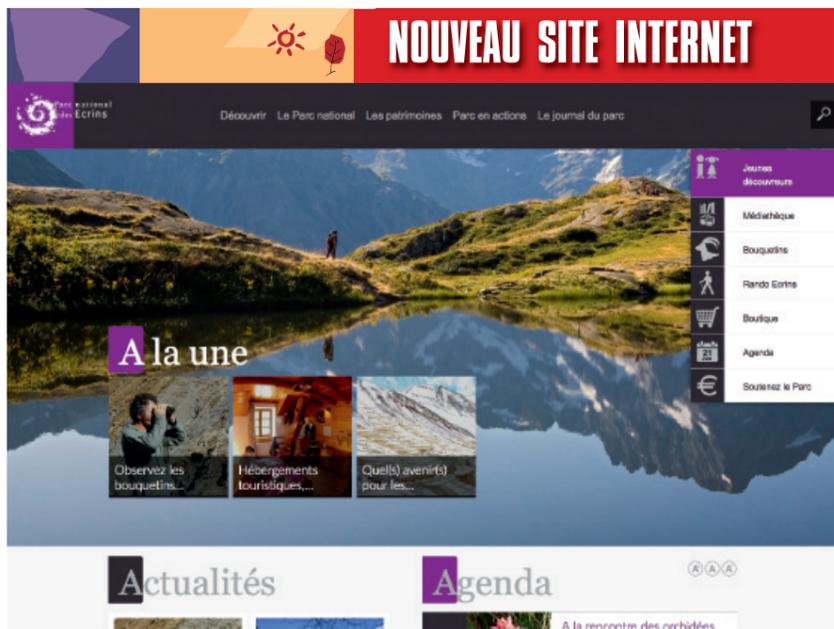
Pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Par exemple, pour 100 € versés, cela vous « coûte » finalement 34 € (66 € de réduction d'impôt sur le revenu). Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%. Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu établi au nom et à l'adresse indiqués.



Jeunes et civiques au service de la nature

Six jeunes sont accueillis actuellement en service civique au Parc national des Écrins. En fonction de leur parcours de formation et/ou de leur souhait d'acquies une expérience ou de nouvelles compétences, ces jeunes contribuent à l'action du Parc national de différentes façons. Gwenaëlle élabore actuellement des supports ludiques pour favoriser l'accueil des jeunes enfants dans les maisons du parc. Ces jeux seront ainsi opérationnels dès cet été. Au sein du service scientifique, Donovan relance la réflexion autour de la thématique des invertébrés. Sur le terrain, dès cet été, Clémentine, Cloé, Lorène et Rémy iront quant à eux à la rencontre des visiteurs et des randonneurs. Ils pourront ainsi informer, expliquer et proposer quelques animations dans le Briançonnais, la Vallouise, le Champsaur, le Valgaudemar et l'Oisans. Les jeunes accueillis répondent ainsi à des missions proposées par le Parc national dans le cadre du dispositif de service civique mis en place par l'État pour les 16-25 ans. Leur engagement est soutenu par le partenariat des parcs nationaux avec la GMF qui offre une indemnité complémentaire à celle de l'État. En espérant que ces expériences soient enrichissantes pour tous et qu'elles aident ces jeunes à trouver leur voie !

NOUVEAU SITE INTERNET



Enrichie en images et en contenu, cette nouvelle version du site internet du Parc national a été modernisée et s'adapte aux différentes tailles d'écran dont les smartphones.

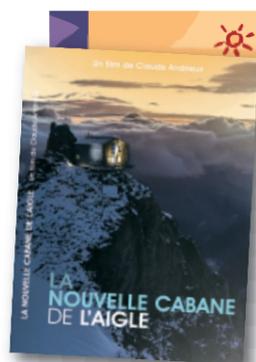
L'orientation magazine du site et la volonté de partager les actualités du Parc national des Écrins restent une priorité. Parmi les nouveautés, les rubriques patrimoines se sont enrichies et vont être complétées encore, progressivement. Le Parc en actions détaille les missions développées par l'établissement : ces thématiques sont illustrées par les actualités, dossiers et brèves, rassemblés dans le Journal du Parc. L'agenda des animations et les différents outils trouvent une place de choix dans la nouvelle présentation.

Inscrivez-vous à la lettre d'information : au pied de la page d'accueil du site internet www.ecrins-parcnational.fr abonnez vous gratuitement à la newsletter du Parc national des Écrins. **La page facebook du Parc national des Écrins** est un relais immédiat des principales actualités publiées sur le site mais aussi un lieu de partage d'informations naturalistes et d'actions en lien avec les missions du Parc national, dans le massif et ailleurs...

Les informations publiées dans ce journal et bien d'autres encore, sont développées sur le site internet du Parc national des Écrins et sur les réseaux sociaux : [facebook.com/parcnationaldesecrins](https://www.facebook.com/parcnationaldesecrins) • twitter.com/PnEcrins



LIRE, VOIR, ÉCOUTER



Le film "La nouvelle cabane de l'Aigle" est disponible à la vente dans les Maisons et centres d'information du Parc national des Écrins et sur notre boutique en ligne.

Refuge de l'aigle : un film sur la nouvelle cabane

Le chantier de reconstruction du refuge de l'Aigle est terminé. Après trois mois de travaux réalisés dans des conditions climatiques difficiles, le refuge est à nouveau ouvert aux alpinistes depuis l'été dernier. Claude Andrieux a réalisé un film sur ce chantier exceptionnel.

Les conditions météorologiques n'ont pas épargné les entreprises qui ont travaillé à la reconstruction du refuge. Une ambiance que l'on retrouve fort bien dans le documentaire de 52' qui suit le démontage et la reconstruction de "la nouvelle cabane de l'Aigle". Ce refuge mythique est perché dans un site exceptionnel, sur le rocher de l'Aigle, face aux arêtes de La Meije. C'est le plus haut et le plus difficile d'accès de tous les refuges du massif. En 2007, Claude Andrieux avait tourné un premier documentaire, intitulé "Le dernier phare", portrait de ce refuge si particulier avant sa probable disparition. En 2014, le réalisateur est revenu pour suivre toutes les étapes de ce chantier, finalisé au terme de dix années de discordes. Tout en suivant l'architecte de cette construction, personnage principal du film, et les ouvriers, funambules du vide, sur cet exceptionnel chantier de haute altitude, le documentaire revient sur les débats qui ont secoué le milieu alpin à son sujet, posant la question du patrimoine culturel et de sa préservation.



La phénologie ? Kesaco ?

C'est l'étude des variations, en fonction des saisons, des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale : la mue des mammifères, l'éclosion des œufs des oiseaux, la floraison des plantes... Si le climat change, une partie de ces

phénomènes, qui reviennent au fil des saisons, sont susceptibles de varier aussi. L'aire de répartition de certaines espèces peut être modifiée, en altitude... et en latitude. D'autres peuvent être menacées, comme le papillon apollon qui a déjà quasiment disparu du massif central... Le Parc national des Écrins participe à un programme d'étude, en partenariat avec d'autres espaces protégés, en Italie et en France coordonné par le Centre de Recherche des Ecosystèmes d'altitude (CREA). Plusieurs actions scientifiques sont menées, pour suivre l'évolution sur le long terme de l'influence du changement sur les alpages, par exemple.

Pour expliquer ce qu'est la phénologie, le Parc a fait réaliser 4 petits films d'animations, à destination des enfants. Ils aident à comprendre les conséquences possibles du réchauffement en montagne... Les mammifères, les insectes, les oiseaux, le monde végétal... quelques exemples servent à montrer de quelle façon des modifications peuvent survenir dans le cycle, qui peut sembler éternel et immuable, de la nature...

MONTAGNE ET SCIENCES

le 10 novembre au Bourg d'Oisans

Une version délocalisée de "montagne et sciences" présentée dans le cadre des XVII^e Rencontres du cinéma de montagne aura lieu le 10 novembre au foyer municipal du Bourg d'Oisans.

En matinée, environ 400 élèves des écoles primaires de l'Oisans seront accueillis pour visionner cinq films sur des thématiques variées autour des sciences naturelles avant de laisser leur place, pour l'après midi à quelque 300 collégiens. La formation des cascades de glaces, le suivi télémétrique du gypaète ou encore la surveillance de failles rocheuses qui transmettent le bruit des vagues jusque dans le Vercors... Des films à la fois spectaculaires et informatifs qui sont un formidable moyen d'intéresser les élèves aux filières scientifiques. La soirée ouverte au grand public sera offerte dans le même lieu avec trois films dont "Lacs sentinelles" tourné essentiellement en Oisans. Certains des réalisateurs, des scientifiques du CNRS et des gardes-moniteurs ou techniciens du Parc national seront présents toute la journée pour échanger avec le public. Le suivi des glaciers et les lacs de montagnes seront au coeur des sujets tournés dans des lieux magnifiques et impressionnants au plus près des sites d'études scientifiques.

L'entrée est libre et gratuite.

Les films présentés ne seront pas forcément les mêmes qu'à Grenoble. Cette manifestation est organisée par différents partenaires : le centre de géologie de l'Oisans représenté par Thierry Grand, l'université Joseph Fourier et le Centre national de la Recherche Scientifique représenté par Eric Larose, chercheur à l'institut des sciences de la Terre de Grenoble, avec le soutien de la communauté de communes de l'Oisans, de la mairie du Bourg d'Oisans et du secteur du Parc national des Écrins.

UN CÉSAR POUR MINUSCULE



Après celle du public, c'est la consécration des César 2015 pour "Minuscule - La vallée des fourmis perdues".

Ce film d'animation tourné dans les décors réels des parcs nationaux des Écrins et du Mercantour a reçu le César du meilleur long-métrage d'animation. Réalisé par Thomas Szabo et Hélène Giraud, "Minuscule" raconte le voyage initiatique et combien aventureux d'une colonie de fourmis noires tentant de ramener à la "grande cité" une réserve de sucre en morceaux abandonnée lors d'un pique-nique écourté. On ose penser que les paysages des Écrins et du Mercantour ont contribué à cette belle réussite !



L'exposition et les outils de découverte ont été présentés lors de la fête des projets, le 6 juin à Gap, et la veille au salon "handica" à Lyon.

Pour une offre accessible dans le Champsaur-Valgaudemar

Une exposition itinérante et sa malle de découverte autour des traces et indices a été réalisée. Des services et des formations ont également été mis en œuvre. Une initiative portée par le Parc national dans le cadre du programme d'innovation touristique coordonné par le pays gapençais.

L'idée : impulser une dynamique pour construire une offre touristique accessible au plus grand nombre, avec une attention particulière aux personnes souffrant de handicap.

L'enjeu : s'approcher d'un territoire touristique adapté à tous les publics en développant un réseau de partenaires publics et privés. Dans le cadre du programme Innovation Touristique en Milieu Rural (ITMR) porté par le Pays Gapençais, le Parc national des Écrins a pris en charge la mise en place d'une mission « accessibilité tous publics » sur le territoire expérimental du Champsaur-Valgaudemar.

La démarche est en adéquation parfaite avec la charte du Parc. Outre les jeunes qui sont une priorité affichée, il est essentiel d'élargir la découverte du territoire à d'autres publics spécifiques : familles nombreuses, personnes âgées, personnes handicapées, clientèle étrangère... Il s'agit donc de construire et d'organiser, avec les acteurs locaux, un réseau de services et de produits adaptés, et de mettre en œuvre les actions de formation et d'animation adéquates.

« Pour que l'offre d'accueil accessible aux personnes handicapées soit réelle et lisible, il s'agissait de travailler sur un territoire pilote restreint » explique Emmanuelle Brancas, chargée de mission au Parc national, qui a coordonné le projet. « Cela devrait

permettre de mieux structurer l'offre, afin de proposer des produits plus riches et mieux adaptés, mais également de valoriser cette offre à travers une communication spécifique ». Un accompagnement aux acteurs du territoire était proposé, afin de pouvoir rendre leur service accessible. Une trentaine de services ont bénéficié d'un diagnostic, réalisé par un bureau d'études spécialisé : cheminement, hébergement, restauration, commerces, musées, poste, sites naturels intéressants, ... Une formation spécifique a également été mise en place, à destination des personnels d'accueil du territoire, principalement des offices du tourisme.

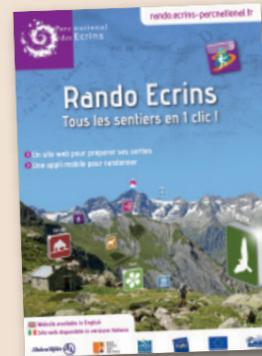
Parallèlement, une exposition et une malle de découverte ont été créées. Ces outils « itinérants » ont un double objectif : informer sur les traces et indices de la nature mais aussi sensibiliser le plus grand nombre à la notion de handicap. En effet, la conception de l'exposition permet d'utiliser des « outils » et des cheminements adaptés à différentes formes de handicap. Une manière d'expérimenter physiquement la situation de ces personnes tout en bénéficiant des mêmes supports. Un site internet valorise cette offre et l'ensemble des services qui y sont associés handitourisme-champsaur-valgaudemar.com

Dans le cadre du programme « Innovation Touristique en Milieu Rural » porté par :

Avec les cofinancements de :



Le site "Rando Écrins" a le vent en poupe !



La barre des 100 itinéraires décrits a été franchie, plus de 1000 éléments du patrimoine sont renseignés et une application mobile est désormais disponible. Les collectivités du territoire peuvent y valoriser les itinéraires en aire d'adhésion.

Depuis 2013, le Parc national des Écrins dispose d'un site web recensant les randonnées dans le massif des Écrins. Ce portail permet de préparer chez soi ses randonnées en fonction de nombreux critères : localisation, difficulté, thématiques des patrimoines, usages...

38 itinéraires sont déjà disponibles en anglais et italien et 39 autres le seront dans le courant de l'été 2015.

Rando Écrins possède désormais sa déclinaison en application pour téléphones mobiles et tablettes. Elle permet de choisir les randonnées que l'on souhaite "embarquer" dans son téléphone et auxquelles on aura accès en mode connecté ou déconnecté. Grâce au GPS du téléphone, le marcheur peut suivre sa progression tout du long de l'itinéraire. Il est également averti lors du passage à proximité de points d'intérêt patrimoniaux.



En 2015, le Parc propose aux collectivités de l'aire d'adhésion un partenariat pour valoriser les itinéraires de randonnée dans le site Rando Ecrins. Des conventions seront signées entre le Parc national, les collectivités et les offices de tourisme de pôle pour préciser les engagements de chacun.



Autre nouvelle avancée : le module 3D. Disponible sur le site pour l'ensemble des itinéraires, il permet d'avoir un aperçu du relief et de la dénivellation pour chaque randonnée.

Une vidéo de promotion du massif des Écrins en tant que destination de randonnée estivale à travers l'utilisation de Rando Ecrins a été réalisée. Elle illustre notamment les fonctionnalités du site internet jusqu'à la concrétisation d'une randonnée par une famille dans le massif.



Rando Ecrins est un outil de promotion de l'offre de randonnée mais aussi, côté administration, un outil d'aide à la gestion des sentiers dont il permet de suivre les travaux d'entretien, de balisage...

EN COULISSES, une communauté

Rando Ecrins est réalisé avec Geotrek, un outil conçu sous licence "libre", né du partenariat entre les Parcs nationaux des Écrins, du Mercantour et Alpi Maritime (Italie). Avec ces initiateurs, la communauté rassemble désormais 17 structures dont d'autres parcs nationaux et des collectivités. L'idée est celle d'un outil gratuit accessible à tous. Chaque structure est libre de contribuer en apportant de nouveaux développements, auxquels auront accès l'ensemble des partenaires. Le Parc national des Cévennes a ainsi permis de faire évoluer le portail de randonnée vers un portail touristique de découverte du territoire.

GRAND TOUR DES ÉCRINS



La relance de l'itinérance

Dans le prolongement de l'étude de requalification du GR 50, le Parc national met en œuvre un programme de développement de l'itinérance qui commence cette année. Il s'agit de redynamiser le GR 54, de développer des offres multi-activités dans les vallées des Écrins et de se doter d'outils de promotion et d'appui à la commercialisation.

L'ensemble des offres de randonnées itinérantes sera valorisé sous la marque « Grand Tour des Écrins », afin de s'appuyer sur la notoriété du parc national et du massif tout en fédérant les acteurs autour d'une appellation commune.

L'objectif est de pouvoir revaloriser le GR 54 et de nouveaux parcours en balcon autour des Écrins, qui pourraient s'effectuer à pied, à cheval ou à vélo. Aux côtés du Parc national, plusieurs partenaires sont impliqués, comme les comités de randonnée pédestre et équestre, les comités du tourisme, les départements, les régions, le commissariat de massif, les collectivités locales (Espaces Valléens) et les offices de tourisme.

Les professionnels de l'hébergement et de l'accompagnement seront mobilisés dès cet été afin d'identifier les séjours et services qu'ils proposent.

6

L'ÉCHO DES ÉCRINS n° 40

Outre la mise au point des parcours et produits, le plan d'action vise à créer un logo et une charte graphique déclinés en outils de promotion (carte découverte, beau poster...). Un stand pour valoriser l'itinérance sur des salons, une vidéo de promotion et des reportages photos sont en projet, ainsi qu'un site internet et une application

mobile disponibles en français et en anglais. La faisabilité d'un système de réservation en ligne sera également étudiée. Le Parc national souhaite également que le Grand Tour des Écrins puisse s'intégrer dans le contrat de destination voyages dans les Alpes porté par la GTA, le commissariat de massif, les régions et les départements. L'enjeu étant de pouvoir intégrer une campagne de promotion auprès des clientèles étrangères (2016-2018). Les actions du programme seront réalisées par les services du Parc national avec l'appui de prestataires de services. La mission de mise en œuvre des parcours est confiée au groupement de consultants composé d'Altimax, de Versant Sud et de Territoire Avenir qui déjà ont participé à l'étude sur le GR 50.

Renseignements : Pierrick Navizet - Chargé de mission éco-tourisme & marque - Parc national des Écrins - Tél : 04 92 40 20 61

> Le programme 2015 est cofinancé par l'Europe à travers le FEDER massif Alpin. L'étude GR 50 a été financée par l'État (FNADT) et la Région PACA.

LA MARQUE DES PARCS NATIONAUX

Esprit
Ecrins **PARC NATIONAL**

nouvelle marque commerciale des Parcs nationaux français

“Inspiré par la nature”, telle est la signature de la marque « Esprit parc national ». Elle est conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques, touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des Parcs nationaux. Dans les Écrins, les premiers produits marqués seront des sorties de découverte accompagnées, des hébergements touristiques, du miel et des produits de la ruche.

Plus de 50 sorties accompagnées pour découvrir le Parc national des Écrins sont prêtes à recevoir la marque “Esprit parc national”. Dans la suite logique du partenariat engagé de longue date avec les accompagnateurs en montagne, ces professionnels ont répondu à l'appel à candidatures lancé pour bénéficier de la marque.

Pour nous, c'est intéressant parce que l'on passe de l'échelon local d'un parc national à un échelon national

commente Christian Aubert, du bureau d'accompagnateurs Visa Trekking (Briançonnais).

Dans les Écrins (cœur du parc et communes adhérentes), la démarche est en route également pour les hébergements du réseau Gîte de France ainsi que pour la production de miel et bientôt pour les refuges. “L'attribution de la marque permettra aux professionnels de se différencier auprès d'un public motivé par la protection de l'environnement, la préservation et la découverte des patrimoines locaux” précise Pierrick Navizet (chargé de mission éco-tourisme au Parc national des Écrins), qui anime cette démarche contractuelle avec les acteurs du territoire.

Le tourisme est sans doute le secteur économique qui fonctionne le plus sur les représentations

analyse Thierry Hours, directeur de l'association des Gîtes de France dans les Hautes-Alpes. “La notion de Parc est très positive, celle de Parc national l'est encore plus. Pouvoir l'associer à un produit quel qu'il soit et notamment un hébergement est particulièrement intéressant. L'aspect économique pourrait être grandement favorisé.”

En termes de promotion nationale, le site de la marque des parcs nationaux sera lancé officiellement début juillet www.espritparcnational.fr

Des actions nationales et régionales de relations avec la presse sont prévues (dossier de presse, réseaux sociaux, reportages photographiques...). Dans les Écrins, les produits et prestations marqués seront valorisés sur le site internet du Parc national et sur le portail « Rando-Ecrins » (lire ci-contre, p6).

La marque est encadrée par un Règlement d'Usage Générique (RUG) qui précise l'utilisation de la marque collective et énonce les principes généraux communs aux professionnels des 10 Parcs nationaux français. Ils sont disponibles sur le site internet du Parc national des Écrins. Les produits marqués font l'objet de contrats de partenariat (prestataires / Parc) d'une durée de 3 ans. Une redevance annuelle est prévue (à partir de 50 euros), en fonction du chiffre d'affaire. Elle est une contribution aux actions de promotions mises en œuvre et un engagement pour faire vivre la marque.



Christian Aubert accompagnateur en montagne

“Dans cette marque, on retrouve pas mal d'éléments du partenariat que l'on avait déjà, avec le référencement des sorties”

Les hébergements marqués doivent s'inscrire dans des démarches de développement durable (approvisionnement local, économies d'énergie...), favoriser la découverte du territoire et la sensibilisation des visiteurs.



Thierry Hours directeur de Gîtes de France des Hautes-Alpes

« Ce qui nous intéresse dans les collaborations que l'on peut avoir avec des territoires protégés, c'est que les hébergeurs puissent être des ambassadeurs de ces territoires, qu'ils puissent communiquer sur leurs spécificités, sur l'aspect culturel, patrimonial, connaissances de la faune, de la flore, des pratiques, de l'histoire, des traditions, des savoirs culinaires... »



Pour qu'un miel puisse bénéficier de la marque, les ruches doivent être situées dans le territoire du Parc national pendant tout le temps de la miellée. La marque valorise également des pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour tout renseignement : Pierrick Navizet
Chargé de mission éco-tourisme et marque
Parc national des Écrins - Tél : 04 92 40 20 10
Mail : candidature.marque@ecrins-parcnational.fr

PROGRAMMES D'ÉTÉ DANS LES VALLÉES



Des documents édités sont disponibles dans les Maisons du Parc et les offices de tourisme du massif. Rendez-vous avec un garde-moniteur, expositions photographiques ou pédagogiques, causeries autour d'un film ou d'un diaporama, ateliers artistiques pour grands et petits...

Pour consulter le programme en ligne, rendez-vous dans l'agenda du site internet www.ecrins-parcnational.fr/programme-animation



Petit futé de l'écotourisme en PACA

Premier du genre dans les collections du Petit futé, il couvre la région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur) et ses nombreux espaces naturels protégés, dont trois Parcs nationaux... dont les Écrins ! Des idées d'hébergements, de séjours et d'activités de loisirs dans le respect de l'environnement. 9,95 € sur la boutique en ligne du Parc.

NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

Dans les Maisons et centres d'information du Parc ou sur la boutique en ligne www.ecrins-parcnational.fr

Mes p'tites questions sur la montagne

Comment les montagnes poussent-elles ? Comment les animaux font-ils pour ne pas tomber ? Questions (et réponses!) dans un livre pour les 6-8 ans qui fait la part belle aux illustrations et aborde les questions telles que les enfants se les posent. 8,90 €



Livres à toucher

Le pelage de la marmotte, les plumes de l'aigle, les cornes du bouquetin ou les écailles de la vipère... Un livre à toucher pour répondre aux questions des tout-petits et connaître les animaux des montagnes sur le bout des doigts - 13,90 €



Des carnets pour vous accompagner



Un carnet à spirale de 100 pages avec une couverture rigide en couleur. Pour dessiner avec le modèle contenant uniquement des pages blanches, ou bien pour écrire avec celui ligné. En bonus, un calendrier 2016 incorporé... 6 €



Un carnet souple

estampillé avec le logo du Parc national des Écrins en relief sur la couverture (90x140 mm). Il peut être plié, retourné et ses pages peuvent se détacher proprement pour donner une

note à quelqu'un... Un choix de coloris étendu pour un intérieur de 200 pages quadrillé, ligné ou neutre. 9,50 €



cet été...

6 mini crayons de couleurs aquarellables. Bleu clair, rouge, vert herbe, jaune citron, orange et marron foncé ! De quoi "croquer" les paysages de vos balades... ou, pour les plus petits, colorier les jours de pluie. 4,50 €

Mais aussi, porte-cléf et tee-shirts à découvrir également parmi les nouveautés

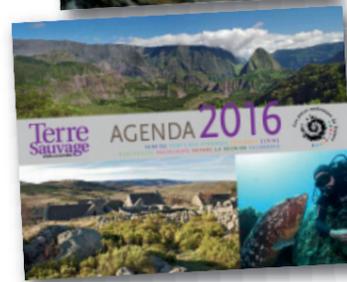
Calendrier 2016

Pour chacun des mois de l'année, le calendrier du Parc national des Écrins, avec quelques-unes des meilleures photos prises par ses agents. 14€



Agenda 2016 des parcs nationaux

Pour planifier l'année 2016 au rythme de la nature, cette année encore, les parcs nationaux de France s'associent avec Terre Sauvage pour leur agenda. 10,90 €



Deux cents yeux pour les aigles royaux

Une fenêtre météo inespérée et une mobilisation indéfectible pour ce rapace emblématique ont permis d'organiser le dénombrement des aigles royaux, samedi 21 mars, dans l'Embrunais. De beaux moments d'échanges et d'émotions naturalistes partagés pour une bonne centaine d'observateurs, professionnels et volontaires passionnés.

Malgré la météo incertaine, c'était l'effervescence à la maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes. Une centaine d'observateurs, professionnels et volontaires, étaient au rendez-vous. Rodé à l'exercice du briefing, Christian Couloumy rappelle les règles d'observation, les confusions possibles avec d'autres oiseaux, les éléments importants à noter et surtout, tout l'intérêt d'être nombreux pour tout voir et ne pas lâcher du regard chaque aigle repéré. "Nous sommes tous égaux dans ce genre d'opération. Tous les yeux comptent. La précision des informations (la couleur sous les ailes, des plumes manquantes, une mue,...) permet de différencier les individus et d'éviter les doubles comptages car les aigles se ressemblent beaucoup."

Pour profiter de la "fenêtre", les équipes sont rapidement constituées, chacune autour d'un agent du Parc national pour rejoindre les 24 postes d'observations définis permettant de couvrir visuellement le ciel de l'ensemble des vallons de l'Embrunais, de Réotier à Réallon sur quelque 250 km².

Emblématique, l'aigle royal est l'un des symboles forts de la vie sauvage. Organisées tous les cinq ans depuis 1985, les opérations consacrées à ce rapace majestueux sont un événement mobilisateur. Difficile et coûteux toutefois de "couvrir" l'ensemble du massif. Cette fois, seul l'Embrunais était donc concerné mais la mobilisation n'a pas faibli.



Quatre heures plus tard, tout le monde se retrouve à la maison du Parc. On procède au dépouillement des données recueillies. En s'appuyant sur les horaires d'observations et les caractéristiques des oiseaux mentionnés, les comptes s'ajustent. Au final, dix-sept aigles ont été dénombrés. "C'est un minimum, tout à fait dans les valeurs des comptages précédents compte tenu des conditions aérologiques sans doute peu favorables au vol des grands rapaces" commente Christian Couloumy, satisfait car, "au-delà de cet aspect, chacun aura passé une belle journée de nature et de partage des connaissances comme des émotions que suscite l'observation de la faune sauvage. C'est aussi le rôle d'un Parc national".



Coordonnateur des programmes rapaces du Parc national et fin connaisseur de l'espèce, Christian Couloumy est l'organisateur des comptages des aigles royaux dans les Écrins depuis 30 ans... Ce comptage dans l'Embrunais était pour lui le dernier en qualité d'agent du Parc national. Christian Couloumy prendra sa retraite à l'automne.

Botanistes de l'extrême sur France 3



Une équipe du magazine "Des racines et des ailes" a suivi Cédric Dentant, botaniste au Parc national des Écrins, et Sébastien Lavergne, chercheur au LECA, dans leurs travaux d'échantillonnage des plantes d'altitude. Ce reportage tourné en haute-montagne dans les Écrins était l'un des sujets diffusés mercredi 28 janvier dans l'émission. Deux séquences ont été tournées du côté des Cerces puis à la Grande Ruine.

LAUVITEL

La réserve intégrale a 20 ans

Elle a été la première réserve intégrale créée en France, au cœur d'un parc national, sur un site peu accessible donc déjà peu fréquenté à l'époque.

"Le Lauvitel est tout à fait représentatif d'un vallon des Alpes du nord. Cet espace a été soustrait à l'impact des activités humaines directes (tourisme, agriculture, sylviculture, chasse...). On observe comment évoluent les milieux naturels et certaines espèces associées à ces milieux. On compare ensuite les observations avec d'autres sites similaires qui ne disposent pas d'un tel statut" explique Jérôme Forêt, technicien patrimoines du secteur de l'Oisans qui assure le suivi des études scientifiques menées dans la réserve. Depuis 1995, dans ce laboratoire à ciel ouvert de 689 ha, des chercheurs, aidés des agents du Parc national, suivent la dynamique naturelle d'écosystèmes peu soumis aux activités humaines.

Explorations pour la connaissance

De nombreux inventaires ont donc été conduits. Les premières espèces étudiées ont d'abord été les plus faciles à repérer : chamois, marmottes, aigles, fleurs... Elles ne constituent qu'une petite partie de la biodiversité de la réserve. 75 % environ de la biodiversité mondiale est constituée d'invertébrés, la réserve intégrale n'y fait pas exception. Seul site français reconnu pour sa vocation scientifique par l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 2012, la faisabilité d'un inventaire généralisé de la biodiversité, y est à l'étude. Un projet à long terme dans l'esprit de cet espace « à part ». Du ras du sol jusqu'aux falaises de la réserve intégrale,



l'objectif serait de suivre la biodiversité sur le long terme dans ce territoire restreint, escarpé et soustrait à l'activité humaine. Deux campagnes d'inventaire ont eu lieu en 2013 et 2014 avec des experts des champignons saxopyliques (qui se nourrissent de bois mort et participent ainsi grandement à sa décomposition), des papillons de jour comme de nuit, coléoptères, punaises, criquets araignées et sauterelles... En somme, une première expédition avec des spécialistes de groupes encore largement méconnus !

Ce premier travail exploratoire a permis de découvrir près de 300 espèces encore jamais observées dans les Écrins. L'idée étant aussi de "décloisonner" les disciplines, le célèbre alpiniste Lionel Daudet s'était amicalement joint aux naturalistes pour explorer plus avant les parties verticales de la réserve. L'écologie en falaise relève de l'expédition...



Limiter les risques de percussion avec les lignes électriques

Afin de mieux préserver l'avifaune, un partenariat entre ERDF, la LPO et les espaces protégés de l'Isère est mis en œuvre. Des échanges d'information et la sécurisation des sites à risque sont notamment prévus.

Connaitre les sites à risque pour pouvoir les équiper de matériels spécifiques, tel est l'objectif de la convention de partenariat en faveur de la protection de l'avifaune iséroise. Elle a été signée par ERDF, la LPO Isère, le Conseil général de l'Isère, le Parc national des Écrins et les Parcs régionaux du Vercors et de la Chartreuse en décembre dernier. Les parcs apportent les informations concernant leur territoire (Écrins, Chartreuse, Vercors). Les différents partenaires travaillent ensemble à l'élaboration de la liste hiérarchisée des espèces d'oiseaux à risque sur le département de l'Isère. L'inventaire des sites de nidification, l'étude des déplacements et des axes de migration des espèces concernées sont financés par ERDF, ainsi que les matériels spécifiques afin d'équiper les zones à risque.

La cartographie du réseau électrique 20 000 volts sera croisée avec les données recueillies auprès des agents d'ERDF, des partenaires de la convention mais aussi du grand public.

Si vous constatez un cas de mortalité d'oiseau par électrocution ou percussion, sous une ligne électrique en Isère, vous pouvez indiquer cette information sur le site participatif de la LPO Isère : www.faune-isere.fr



Une plaquette d'information a été réalisée par les partenaires de la convention pour présenter les espèces, les enjeux et inviter le public à transmettre des informations. Elle est disponible sur notre site internet et dans nos Maisons du Parc de l'Oisans et du Valbonnais.

Deux réserves nationales dans le cœur du parc

En accord avec les trois communes concernées qui ont déjà délibéré favorablement en ce sens, le Conseil d'administration a proposé l'intégration de deux réserves nationales dans le cœur du parc national. L'intérêt est de simplifier la gestion de ces espaces contigus au cœur du parc. Il s'agit de la réserve du Torrent de Saint-Pierre (Pré de Madame Carle, sur la commune de Pelvoux) et de la réserve du Combeynot (col du Lautaret, sur les communes du Monétier-les-Bains et de Villar d'Arène). La procédure doit poursuivre sa route au niveau national puis via une enquête publique.

Directeur de la publication : Bertrand Gallier
Comité de rédaction : Bertrand Gallier - Sandrine De Chastellier, Claire Gondre, chargée de rédaction, avec les secteurs et les services du Parc national des Écrins
Mise en page : À l'Atelier d'après la maquette de Régis Ferré.

Ont plus particulièrement contribué à ce numéro (textes et/ou images) : C. Albert, Y. Baret, E. Brancz, M. Benoit, R. Bonet, C. Calvet, R. Chevalier, M. Corail, D. Combrisson, C. Dautrey, M. Digier, M. Fourcroy, G. Deluermoz, C. Dentant, E. Dova, E. Dupin, M. Fiat, J. Forêt, M. Francou, C. Gosselin, L. Imberdis, J.-F. Lombard, M.-G. Nicolas, H. Queller, T. Maillet, P. Masclaux, P. Navizet, B. Nicolle (textes et images p.12), J.-P. Nicolle, F. Sabatier, P. Saulay, J.-P. Telmon, E. Vannard, D. Vincent, O. Warluzelle - Et la photothèque du Parc national des Écrins.
Relectures : Josette Arnaud, Brigitte Boniface

Impression : GPS Printing
IMPRIMERIE PEFC

Courriel : info@ecrins-parcnational.fr
Site Web : www.ecrins-parcnational.fr

Édité par le Parc national des Écrins
Domaine de Charance, 05000 GAP - tél. 04 92 40 20 10 avec le soutien financier du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie

L'ÉCHO DES ÉCRINS n°40
juin 2015
Journal d'information du Parc national des Écrins - 23 000 exemplaires sur papier FSC (forêts à gestion durable). ISSN 1285-1434

ABONNEMENTS > 1 numéro de l'Écho des Écrins par an : 4€

Adresser votre chèque à l'Agent comptable du Parc national des Écrins
Domaine de Charance - 05000 GAP - Tél. 04 92 40 20 10
Abonnement gratuit à la newsletter sur le site internet



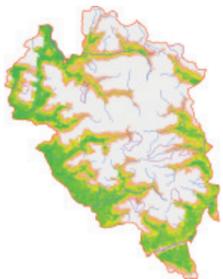
La conférence des nations unies sur les changements climatiques (COP21) aura lieu à Paris en décembre 2015. Glaciers, lacs, alpages, végétation... les contributions du Parc national aux suivis des évolutions du climat s'intègrent dans les réseaux nationaux.

De par ses missions et ses travaux d'observation à long terme, le Parc national des Écrins contribue à la veille écologique de nombreux écosystèmes. Au sein de nombreux réseaux, en partenariat avec des équipes de recherche, il participe à une meilleure compréhension des évolutions en cours.

«Plusieurs dispositifs d'observations sont nécessaires pour comprendre les conséquences des évolutions du climat» explique Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national des Écrins. «La confrontation des différents suivis sur plusieurs compartiments biologiques et physiques nous permet d'obtenir des résultats robustes».

Lorsque que des évolutions des milieux ou des espèces sont observées, une part de l'explication peut revenir aux modifications du climat. Une autre part peut être due aux évolutions des pratiques sur le territoire. Ces deux phénomènes sont souvent imbriqués et peuvent même être liés. Par exemple, une période de sécheresse en alpage peut induire des pratiques inhabituelles comme le pâturage de nuit, une pression accrue ou le pâturage de secteurs habituellement non utilisés...

L'enneigement et la végétation par satellite



En parallèle des glaciers, le Parc suit l'évolution de l'enneigement du territoire au moyen de données satellitaires. Il est possible de visualiser, mois par mois depuis 2001, la couverture neigeuse du territoire du parc. Cette vision globale met bien en évidence les années de faible et de fort enneigement. Cette même mesure permet aussi de connaître, au printemps et en été, l'activité photosynthétique. Ainsi, il est possible de repérer quand l'herbe commence à pousser, quand la «production» est à son maximum et à partir de quelle date elle sèche. Des indicateurs essentiels pour comprendre les conséquences des sécheresses sur la végétation des fonds de vallées et des alpages... et donc pour les ressources alimentaires de l'élevage, activité phare de l'agriculture locale.

L'évolution de la végétation peut être suivie sur le mini-site internet : <http://vegetation.ecrins-parcnational.fr>



Un dossier complet est publié sur le site internet du Parc national des Écrins :

www.ecrins-parcnational.fr/dossier/sentinelles-du-climat

Dans la perspective de la COP21, plusieurs sociétés de production préparent des documentaires télévisés qui s'appuieront sur des exemples tournés dans les Écrins, au glacier Blanc et dans les Alpages sentinelles notamment.

Prévenir et accompagner

La recrudescence des attaques de troupeaux au cours de l'été 2014 a conduit le Parc national à amplifier son action pour répondre, du mieux possible, à ses missions de protection du milieu naturel et de soutien à un pastoralisme respectueux de l'environnement.

Si la faune sauvage est protégée dans le coeur du parc national, l'activité pastorale y a également toute sa place. Dès lors que les troupeaux sont attaqués par des loups, assumer ces deux missions devient complexe et source de conflits. C'est ce qui s'est produit l'été dernier dans le Valgaudemar et en Oisans notamment.

Les agents du Parc sont alors fortement sollicités, pour réaliser les constats sur place et pour apporter un appui aux bergers et éleveurs.

Avec la recrudescence des attaques, des moyens et des mesures spécifiques ont été décidées par le conseil d'administration dans le cadre d'un « plan d'action sur le pastoralisme et la prédation » du Parc national des Écrins.

Plusieurs zones de présence permanente (ZPP) du loup sont repérées autour du territoire du Parc national. Toutes les informations sont rassemblées par le réseau national « loup-lynx ». Sous l'égide de l'ONCFS et de la DDT, le Parc participe aux actions d'observation et de connaissance : suivis des traces en hiver, relevés d'indices, pièges photographiques, hurlements provoqués...

En matière de prévention, la mobilisation des aides existantes (chiens de protection, clôtures, aides-bergers...) s'appuie sur les organismes compétents. En parallèle, le partenariat avec la profession agricole est indispensable, pour une bonne gestion pastorale (protection de la biodiversité, veille sanitaire...).

En renfort des agents du parc pour la réalisation des constats et en appui aux questions agricoles, deux personnes ont été recrutées pour intervenir sur la façade ouest des Écrins, du Champsaur à l'Oisans, de la mi-juin à la mi-septembre.

L'existence d'un réseau approprié de cabanes est essentielle ainsi que l'amélioration du



confort des bergers et des équipements pastoraux pour faciliter leur présence dans les alpages dans de bonnes conditions de travail. Dans huit communes (La Chapelle-en-Valgaudemar, Champoléon, Orcières, Crots, Savines-le-lac, Réallon, Châteauroux-les-Alpes, l'Argentière-la-Bessée), le parc national a co-financé à 50 % les diagnostics de maîtrise d'œuvre de telles cabanes. Avec la construction de trois cabanes hélicoptables supplémentaires, ce sont cinq abris qui sont disponibles pour la saison d'estive, en appui d'urgence ou bien dès le début de la saison selon les cas. Trois alpages du Valgaudemar (Lavine et Les Pâles) et du Champsaur (Isola) en bénéficient d'ores et déjà. Parallèlement, les principes constructifs de cabanes d'appoint permanentes ont été étudiés et le projet fait l'objet de recherches de financements.



UNE NOUVELLE ESPÈCE DE MAMMIFÈRE DANS LES ÉCRINS !

Il s'agit d'une toute petite musaraigne insectivore, habituellement cantonnée au bassin méditerranéen, découverte dans l'Embrunais.



Cette image de musaraigne étrusque, fort difficile à immortaliser, nous a été prêtée par Andrea Santandrea (DR). D'autres sont visibles sur notre site internet.

Le plus petit mammifère au monde

Le pachyure partage avec la chauve-souris bourdon de Thaïlande la caractéristique d'être le plus petit et le plus léger mammifère connu au monde : entre 35 et 52 mm pour un poids qui n'excède pas 2,5 grammes.

En France, son aire de répartition est cantonnée essentiellement à la zone méditerranéenne. L'espèce n'avait jamais été observée auparavant dans les Hautes-Alpes.

L'apparence de ce micro-mammifère insectivore apparaît fort sympathique. Des yeux minuscules, de grandes oreilles roses et bien dégagées, une robe couleur gris souris sur le dos, un abdomen gris clair à blanc sale ainsi qu'un museau allongé, sur lequel s'insèrent les moustaches, qui s'affine et se termine par un groin où viennent se loger les narines.

C'est au mois de février qu'un premier individu a été trouvé par Damien Combrisson, garde-monteur au Parc national, dans la cave de sa maison à Châteauroux-les-Alpes à 1100 mètres d'altitude, ce qui pourrait constituer le record d'altitude pour cette espèce en France ! Moins de deux semaines plus tard, un second individu est trouvé à Embrun par Michel Bouche, technicien du secteur de l'Embrunais.

Trop discret ou nouveau venu ?

L'étude de la dentition du premier spécimen permet de déterminer un pachyure étrusque. Les deux individus sont envoyés à un spécialiste qui confirme : il s'agit du pachyure étrusque (*Suncus etruscus*) ou musaraigne étrusque.

Parmi les animaux, le groupe des mammifères est réputé particulièrement bien connu. Cette découverte est donc très intéressante à relever. La présence du pachyure souligne une nouvelle fois le formidable corridor écologique formé par la Durance qui permet de relier la faune de la Méditerranée à celle de la haute montagne. »

SCIENCES PARTICIPATIVES

Observez les lagopèdes et les bouquetins !

Le Parc national fait appel aux visiteurs et aux habitants des Écrins transmettre leurs observations concernant ces deux espèces.

Ce sont les agents du Parc national qui collectent l'essentiel des données scientifiques enregistrées dans ses bases informatisées (25000 données en 2014). La qualité reconnue de ces informations et de leurs protocoles de recueil est déterminante pour la crédibilité des analyses qui en découlent. Pour autant, concernant certaines espèces emblématiques et patrimoniales pour les Écrins, l'appui d'autres acteurs peut s'avérer intéressant.

« Le lagopède, c'est l'oiseau patrimonial par essence. Sa limite de répartition et la fragilité des populations en fait un marqueur important de l'évolution du climat » explique Ludovic Imberdis, le nouveau chargé de mission «faune» du Parc national des Écrins.

« Pour cette espèce très discrète, chaque observation permet d'améliorer les connaissances et de mieux évaluer les évolutions ».



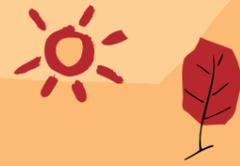
sation de colliers GPS permettent de récolter énormément d'informations. « Au-delà de la localisation et compte tenu de la durée de vie limitée des colliers, des éléments complémentaires peuvent être relevés par les observateurs avertis : les cabris avec les femelles, les observations de cadavres, localisation des animaux en cas de défaillance des colliers... »

Deux fiches ont été préparées pour encadrer la transmission des observations. Elles sont disponibles sur le site internet du Parc national (formulaire à compléter) ou sur simple demande dans les maisons du Parc.

Voir aussi l'article : «Ce que disent les colliers GPS» sur notre site internet et le mini-site : bouquetins.ecrins-parcnational.fr

Concernant le bouquetin, le suivi scientifique est déjà très étoffé. Les marquages et l'utili-





Oisans



Le patrimoine en chemin



Quoi de plus agréable que de découvrir les richesses du patrimoine local tout en se promenant ? Ainsi, à la demande des communes adhérentes, le Parc soutient la création de sentiers thématiques, notamment destinés à un public familial.

C'est le cas à Venosc pour la création de deux nouveaux sentiers d'environ 2 h chacun. L'un permet de parcourir le cœur du village, à proximité des commerces, pour découvrir son patrimoine historique et culturel à l'aide de panneaux (prévus aussi pour les anglophones). Le second est axé sur la richesse de son patrimoine naturel (faune, flore, milieux naturels, géologie). Ces deux circuits se croisent et permettent une déambulation facile et ludique pour les familles qui seront ainsi davantage incitées à rester à la journée sur Venosc. De son côté, le sentier d'interprétation du site des Clots à Mizoën a pu faire peau neuve : de nouvelles tables d'interprétation, munies de textes en anglais, permettent aux visiteurs de mieux connaître les éléments naturels sur le circuit situé à proximité du refuge communal.



Dans le même esprit, le Parc a soutenu Clavans pour la réalisation d'une table d'interprétation des paysages remarquables de la vallée du Ferrand. Réalisée en lave émaillée et installée au col de Sarenne, de plus en plus parcouru par les visiteurs en voiture, à vélo ou encore à pied, elle les incite à descendre plus loin dans la vallée.

Et enfin, le Bourg d'Oisans prépare un projet de découverte du bord de la Rive, auquel le

Parc a participé en rédigeant des textes sur la faune et la flore aquatique et en proposant des exemples de panneaux ludiques, permettant aux enfants d'apprendre en s'amusant.

Promouvoir les activités touristiques et récréatives valorisant les ressources du territoire, tel est l'objectif de ce soutien qui se traduit par une subvention d'environ 25 % du montant de l'opération, la recherche de co-financements et le montage technique du projet (choix des thèmes, rédaction de textes, sélection des supports, suivi des travaux, etc.).



Le Parc et ... 240 enfants en Oisans !

Cette année, ce sont pas moins de 11 classes pour un total de 240 élèves qui ont bénéficié d'animations pédagogiques réalisées par Eric Ollieu, garde-moniteur, auprès des écoles du Bourg d'Oisans (les Sables, le Marronnier), du Freney-d'Oisans et de Mizoën. Chaque élève a suivi un parcours d'au moins cinq animations, permettant ainsi un travail en profondeur avec les enfants sur la faune, la flore, l'eau, la classification animale... Deux partenariats noués avec le Syndicat d'Assainissement du canton de l'Oisans et le conseil départemental de l'Isère promettent encore de belles séances pour les enfants dans les années à venir !

Pour en savoir plus, consultez l'espace Jeunes Découvreurs sur le site internet du Parc national (rubrique "Un garde, une classe").

Embrunais



Des pierres du site, en calade ou en muret

Deux formations aux empièvements et aux murs de soutènement ont été animées par le Parc national, à Prunières et à Réallon.



Avant que l'herbe ne recouvre les pierres au printemps, quelques bénévoles amateurs, associatifs et professionnels du bâtiment se sont retrouvés pour deux occasions concrètes de formation. Il s'agissait de partager ensemble quelques « recettes » de mise en œuvre de la pierre locale pour deux réalisations : la restauration d'un mur de soutènement sur le GR 50 à Réallon et un empièvement structuré de type calade pour l'accueil du public à la baie Saint-Michel à Prunières.



Pour la matière première, des pierres du site « cueillies » par des gens d'ici et d'ailleurs ont été collectées. Pour l'animation, Yves Baret, architecte et chef du service aménagement du Parc national, partageur des savoir-faire d'une « architecture de cueillette ».

À Prunières, bien aidés par les salariés de l'association LRS (Lacs rivières et sentiers), les habitants du village ont mis en œuvre deux calades en pierres bloquées, l'une pour marquer l'accès au site et la seconde pour recevoir les nouveaux panneaux de signalétique touristique.

Attentif et un brin circonspect au départ, le groupe de bénévoles a trouvé ses marques rapidement. En deux jours, les calades étaient finies... et inaugurées quelques jours plus tard.

À Réallon, quelques membres d'une association de jeunes marseillais et des amateurs du patrimoine de Réallon étaient réunis pour restaurer des murs de soutènement.

Avant les travaux, au petit matin, on observait un mur délabré et embroussaillé. En fin d'après-midi, le labeur laissait place à l'émerveillement partagé d'avoir redonné à ce site sa fonction d'origine. Il faut un peu de curiosité pour voir le travail réalisé, descendre dans le pré et découvrir cet ouvrage. L'association locale de protection du patrimoine a pour objectif de poursuivre ce travail sur l'ensemble de l'itinéraire afin de conforter la découverte du village.



Une convention autour de Serre-Ponçon

Les habitudes de travail sont confortées et formalisées par une convention signée entre le Parc national des Ecrins et le SMADESPEP (syndicat mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon). En mutualisant des moyens, il s'agit d'échanger des données environnementales, d'assurer une veille sur la qualité de l'eau et d'agir ensemble pour promouvoir les richesses des patrimoines naturels en encourageant les activités de pleine nature. Des orientations qui s'inscrivent dans la charte du Parc national dont cette convention est une forme de prolongement. Le bilan et les perspectives à envisager seront réalisés chaque année.

Valbonnais



Prospections dans les pelouses du vallon de la Selle

Durant le mois de juillet 2014, quelques agents du Parc national des Ecrins ont passé deux journées nez à terre à faire des relevés botaniques dans le haut du vallon de la Selle.

Partis de la cabane de la Selle, ils ont traversé progressivement l'alpage jusqu'à la Brèche du Périer en s'arrêtant régulièrement pour établir des « fiches-stations ».

Pour chaque fiche, un relevé botanique complet est réalisé. En moyenne, une quarantaine de plantes est scrupuleusement identifiée et inventoriée ainsi que le milieu dans lequel elles poussent.

Ces relevés font ensuite le bonheur des scientifiques qui travaillent à plus grande échelle sur la caractérisation des milieux naturels. Ces relevés permettent également d'enrichir la base de données « flore » du Parc national. Ces journées ont également été l'occasion d'échanger sur la gestion des alpages et la préservation des pelouses fragiles d'altitude.



Pelouses « en gradins » de la Brèche du Périer (à gauche) et pelouses à Elyna (à droite) : en terme de gestion, pour ces deux types de pelouses, il est conseillé un pâturage tardif à partir du mois d'août.



Champsaur



Lac des Pisses : une sonde immergée

Le lac des Pisses a été choisi, avec trois autres lacs du parc national des Écrins pour faire partie du réseau des « lacs sentinelles ». Dans le cadre des études réalisées, une chaîne de thermistors (thermomètres enregistreurs) a été immergée dans le lac, à raison d'un appareil par mètre de profondeur.

La bouée ne doit pas être visible à la surface.

Si tel est le cas ou si vous constatait un problème sur l'installation, merci de ne pas y toucher et d'informer au plus vite l'équipe du secteur au 04 92 55 95 44.



Cannes blanches et petits pas

Une sortie pédestre destinée à un public malvoyant est proposée le samedi 5 septembre par le Parc national. Départ Prapic, destination le Tombeau du Poète.

Goûter les herbes sauvages, humer le parfum du mélèze chauffé par le soleil, écouter la chanson du torrent et puis, du bout des doigts, caresser le fond de l'antique océan alpin ! Un peu d'histoire locale, d'architecture et encore un brin d'ornithologie... Cette journée, n'en doutons point, sera riche d'émotions et de partage. Renseignements auprès du secteur tel : 04 92 55 95 44

"A bientôt" ...
en braille !

Briançonnais

Affluence hivernale au Casset



L'accueil des visiteurs au centre d'information du Casset en hiver se conforte au fil des années. Dès la période de Noël, David, agent d'accueil passionné de montagne, et habitant de la commune recevait les visiteurs... avec la promesse d'apercevoir des animaux au bout de sa longue vue. Bénéficiant de l'herbe laissée sur l'alpage de l'Oule par les moutons,

les bouquetins ont pâturé, bien visibles dans la longue-vue posée au seuil de la Maison du Parc. Ils ont été rejoints par des mouflons et des chamois sur ce versant bien exposé.

Ainsi, plus de 4000 personnes ont fait une halte naturaliste et ont visité l'exposition « Survivre à l'hiver ». Le bouche à oreille a aussi fait son ouvrage et le phénomène des visites a pris de l'ampleur jusqu'au week-end de Pâques.

Valgaudemar

Coup de jeune pour la passerelle

Le pont de La Lame, au Rif du Sap (La Chapelle-en-Valgaudemar), permet l'accès des troupeaux à l'alpage de La Lavine ainsi que le passage des randonneurs. L'ouvrage, vieillissant, a bénéficié de travaux de réfection à l'automne dernier.

Utile pour le passage des randonneurs, cette passerelle est dimensionnée pour l'usage pastoral. En effet, elle est empruntée plusieurs fois pendant la saison d'estive par les quelque 1500 moutons de l'alpage de La Lavine.



Pour financer cette réalisation (21 468 € TTC), le Parc national a bénéficié du soutien du Conseil général des Hautes-Alpes (30%) et de la Région Paca (50%).



Le mystère des panneaux

Depuis l'été 2012 de nombreux panneaux de signalétique réglementaire sont dégradés ou disparaissent dans la vallée du Valgaudemar. Une dizaine de plaintes ont été enregistrées à la gendarmerie de St Firmin. Le préjudice pour l'établissement s'élève à plus de 8000 € afin de remplacer tous ces panneaux, sans compter le temps de travail dévolu à cela.

A t-on affaire à un collectionneur de panneaux ? Non, certains sont retrouvés régulièrement dans la Séveraisse... Et cela coûte cher pour terminer à la rivière.



« Les bouquetins dans la longue-vue du Casset », par Zoé Majoli, 10 ans

Vallouise



Première année à la maison du Parc

Dans un bâtiment requalifié avec une scénographie totalement renouvelée, la nouvelle maison du Parc de Vallouise a ouvert ses portes voilà tout juste un an... avec un « couper de ruban » ministériel !

L'effet de la nouveauté a joué pleinement. Plus de 22 500 visiteurs ont passé la porte de la nouvelle maison du Parc de Vallouise au cours du second semestre de l'année 2014, dont plus de 18000 pendant les deux mois d'été.

En plus des vacanciers, des habitants de la vallée, des Hautes-Alpes et des départements voisins sont venus visiter la nouvelle exposition. L'inauguration de la maison par la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, a donné un coup de projecteur supplémentaire à ce nouvel équipement.

« C'est très agréable d'accueillir les visiteurs dans cette maison du Parc » résume Maryse Fourcroy, hôtesse d'accueil permanente et de tous les instants.

« Le système de blocs fonctionne bien, chacun peut aller directement vers la thématique : bloc relief, bloc faune et flore, frise du temps, bloc glacier... »



« L'espace audio-visuel est très confortable. Les jours de pluie, quand nous avons beaucoup de monde (plus de 1000 personnes le 29 juillet 2014 par exemple), on passe des films en continu, ce qui permet aux visiteurs d'entrer et sortir librement de la salle. »

Dans l'espace d'exposition temporaire, les écoliers de Freissinières et Champcella ont présenté les travaux réalisés dans le cadre des actions pédagogiques menées avec le Parc. La fraîcheur des témoignages et des dessins d'enfants ont beaucoup touché les visiteurs... et la ministre lors de l'inauguration.

Après les écrans et le virtuel, le sentier "Vallouisia" autour de la maison du Parc a été apprécié également : un cheminement dans la nature orienté sur l'expression artistique et land-art.

Les enfants sont un public privilégié de la maison, en famille ou avec l'accueil des classes de neige et les scolaires locaux. Un questionnaire leur est proposé pour accompagner leur visite, passer la frise du temps, découvrir les deux niveaux de la maison et tous les étages de la nature, depuis la vallée jusqu'aux sommets.



Plongée dans les fleurs jaunes

Au beau milieu du printemps, il y a de quoi être impressionné par l'apparition en masse de fleurs jaunes. Du pissenlit à l'arnica en passant par l'épervière ou le tussilage, quelques repères dans la grande famille des astéracées

Parterres de primevères acaules, champs de pissenlits en plein midi, bouquets de jonquilles et j'en passe, participent à l'éblouissement vernal. S'ajoute à cette féerie, la floraison malvenue de crucifères invasives telles que le Bunias d'Orient ou les cohortes de moutardes sauvages qui envahissent les cultures. On peut considérer qu'au printemps et en début d'été la couleur jaune domine mais avec un tantinet de précision, il s'avère qu'en nombre d'espèces, ce ne sont pourtant pas les plantes à fleurs jaunes qui sont les plus nombreuses. Parterres de primevères acaules,

champs de pissenlits en plein midi, bouquets de jonquilles et j'en passe, participent à l'éblouissement vernal. S'ajoute à cette féerie, la floraison malvenue de crucifères invasives telles que le Bunias d'Orient ou les cohortes de moutardes sauvages qui envahissent les cultures. On peut considérer qu'au printemps et en début d'été la couleur jaune domine mais avec un tantinet de précision, il s'avère qu'en nombre d'espèces, ce ne sont pourtant pas les plantes à fleurs jaunes qui sont les plus nombreuses.

Des astéracées par milliers

Dans la famille des astéracées, appelée hier « les composées », figurent les chardons et la légendaire marguerite, le tournesol, l'edelweiss et les chrysanthèmes. Elle regroupe un grand nombre de genres et plusieurs milliers d'espèces et sous-espèces à fleurs jaunes. C'est dire qu'il est nécessaire pour les différencier d'emprunter, même s'il est sinuex, le meilleur chemin qui mène à leur reconnaissance. Les astéracées (allusion à l'aster figurant dans cette famille), dont l'identification est a priori un peu rébarbative, ont une particularité majeure : leurs plus ou moins nombreuses petites fleurs appelées fleurons, sont regroupées dans un capitule simulant une seule et même corolle. La seconde réside dans le fait qu'elles peuvent avoir trois aspects ou architectures différents, selon qu'elles sont liguliflores, radiées ou tubuliflores. N'ayez pas peur, on vous explique...

Epervières, pissenlits, salsifis, laitues... font partie d'un premier groupe, celui des liguliflores. Leurs capitules renferment des fleurs toutes dotées d'un seul « pétale » allongé et étroit appelé ligule. Un peu, beaucoup... C'est elle, justement, que l'on retire lorsque l'on effeuille une marguerite ! Grâce à leurs facultés prononcées de clonage naturel et d'hybridation, les épervières détiennent la palme de la prolifération et de la diversité : de la plaine à la haute montagne, elles investissent tout le territoire et tous les habitats.

Un peu, beaucoup, passionnément, à la folie... à l'image de la marguerite, voici le deuxième groupe, celui des radiées, dont les capitules sont composés de fleurs en forme de tube au centre et avec ligules en périphérie.



Salsif des près

En plein soleil, il colore en jaune vif prairies et bords des champs... jusqu'à midi ! puis son capitule se referme. Les insectes butineurs le repèrent grâce à sa couleur et ses qualités nutritives, alors laissons-le fleurir et fructifier pour le plaisir de tous. D'ailleurs, racines, jeunes feuilles et bouton floral sont comestibles.



Regroupées en boules argentées, les graines de ces deux espèces leur donnent un aspect des plus spectaculaires. A maturité, les fruits équipés de parachute ne demandent qu'à coloniser l'espace au moindre souffle du vent.



Pissenlit

le pissenlit n'a pas de tige, mais un pédoncule floral creux. Toutes ses feuilles sont regroupées à la base et plaquées au sol.



Tussilage

C'est l'espèce aux ligules les plus fines. En revanche, en pleine floraison, les fleurs centrales en tube sont particulièrement bien visibles. Il s'appelait populairement, « le fils avant le père ». Une allusion à l'apparition de ses fleurs bien avant ses feuilles comme ont l'habitude de le faire les pétéasites.



Buphtalme à feuilles de saule

Son nom est issu du grec *bous* : bœuf et *ophthalmos* : œil. On l'appelle ainsi Œil de bœuf. Sa floraison plutôt estivale en bouquets lumineux éclaire le bord des haies et les prairies plus ou moins délaissées dans les pentes bien exposées de moyenne altitude.

Tous ces partenaires financiers et techniques se sont rassemblés à l'échelle du massif des Ecrins sur un même projet : fêter en 2014 l'ascension de la Barre des Ecrins et permettre des actions communes de promotion de la haute-montagne sur deux régions et deux départements !



Arnica

Pour se prémunir des coups à venir, nombre de montagnards glanent encore, au début de l'été, quelques poignées des capitules au puissant arôme de cette belle marguerite d'un jaune presque orangé. Ils la reconnaissent à coup sûr à son aspect velu et aux deux petites feuilles opposées et esseulées sur sa tige. Mais gare ! Ingéré, l'arnica possède aussi des pouvoirs funestes dont certains ont fait les frais.



Doronic à grandes fleurs

Par sa grande taille, il fait exception parmi tout le cortège des minuscules plantes alpines qui l'accompagnent dans les éboulis calcaires. Ses capitules lumineux atteignent huit centimètres de diamètre.



Comme l'épervière piloselle, < l'épervière de Lepeletier prend ses aises en sécrétant des toxines pour éliminer les plantes voisines. Cette particularité se nomme la télétoxie ou l'allélopathie. Leur présence en nombre peut être un indicateur de surpâturage.

Epervières et pissenlits peuvent se reproduire et donc donner des graines sans aucune forme de pollinisation et de sexualité. Ce privilège s'appelle l'apomixie semblable à la parthénogenèse dans le règne animal.



< Le Bunias d'Orient est une espèce envahissante qui monte aujourd'hui dans les vallées alpines, jusqu'à 1800m. Elle est considérée comme une menace pour la nature, la « santé » agricole et l'économie.



Un peu, beaucoup... pas du tout ! Pas de ligule pour le troisième groupe d'astéracées appelé les tubuliflores dans lequel figurent les chardons et les centaurees et surtout les mythiques génépis, bien sûr à fleurs jaunes !



Génépi des glaciers

Le plus rare des génépis. Ses capitules d'un jaune franc terminent de courtes tiges émergeant d'une sorte de coussinet de feuilles assez compact. Il affectionne plus particulièrement la partie orientale du département des Hautes-Alpes.



Génépi vrai

Cette espèce est dotée d'un épi compact au sommet d'une tige plutôt courte mais épaisse. Les bractées entourant les capitules sont bordées de brun, d'où son appellation de génépi noir. Il exhale un parfum d'absinthe, ce qui le distingue du génépi laineux avec lequel il est souvent confondu.



Génépi bourru

Appelé aussi génépi laineux, c'est le plus vigoureux. Sa taille peut dépasser 20 cm. Abondant dans le Briançonnais, il est surnommé le génépi mâle. Ses caractéristiques : un long épi de fleurs groupées en capitules et son arôme puissant. Sa cueillette est interdite.

Le saviez vous ?

Dans le Parc national, la cueillette des plantes médicinales et des génépis est réglementée. Celle du génépi bourru est interdite.

Notre sélection

Ce guide de terrain rédigé par les agents du Parc national des Ecrins, présente 350 espèces regroupées selon le milieu naturel où elles se rencontrent le plus fréquemment. Élaboré par des botanistes attentifs à vous faire découvrir facilement le monde passionnant de la flore alpine, cet ouvrage original est le compagnon indispensable de vos balades en montagne... On peut se le procurer sur la boutique en ligne, dans les Maisons du Parc et dans toutes les bonnes librairies. ■

